

## **DEMATERIALISER, UN ATOUT EN ENTREPRISE ARTISANALE, 4 BONNES RAISONS POUR SUIVRE LES FORMATIONS ORGANISEES PAR LA C.M.A. DES ARDENNES EN NOVEMBRE ET DECEMBRE 2017 !**

La dématérialisation est un sujet de brûlante actualité puisque les transactions entre entreprises ne pourront plus se faire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 que par voie électronique. De plus, les règlements de factures et les échanges avec les partenaires de l'entreprise artisanale ( assurances, banques, experts-comptables...) se font de plus en plus de manière dématérialisée par informatique.

Il est impératif que l'entreprise artisanale ardennaise se forme à la dématérialisation sur le programme de stages de deux jours ( novembre/décembre 2017 ) qui est en pièce jointe.

### **4 raisons pour l'entreprise artisanale ardennaise de se former à la dématérialisation :**

#### **1 / Gagnez du temps :**

Sachant qu'on estime qu'un collaborateur passe en moyenne 15% de son temps à lire une information et 50% de son temps à la chercher parmi tous les documents. On comprend vite que la dématérialisation à elle seule, génère du profit. Que ça soit au niveau administratif ou organisationnel, la dématérialisation permet un gain de temps sans pareil

#### **2 / Faites des économies :**

Savez-vous que l'envoi d'un contrat papier coûte en moyenne 9€ et peut aller jusqu'à 15 € ? Difficile à croire... Il est tout à fait normal qu'on ne se rende pas compte des coûts engendrés par envoi car ils semblent négligeables unitairement, seulement lorsque ces charges sont cumulées sur une année, les sommes grimpent très rapidement ! La question économique est donc l'un des plus gros avantages de la dématérialisation des documents.

#### **3 / Fidélisez et gagnez des clients :**

Beaucoup d'entreprises ont peur de dématérialiser par crainte que leurs clients ne s'adaptent pas à ce nouveau mode de fonctionnement. Bien au contraire, la relation client prend une toute nouvelle dimension avec la dématérialisation car cette dernière lui apporte une réelle valeur ajoutée en accélérant et en développant l'efficacité commerciale.

#### **4 / Découvrez une nouvelle façon de travailler :**

Les entreprises ont souvent peur du changement... Certaines entreprises refusent de passer à la dématérialisation. Ce n'est pas parce qu'on a travaillé de la même façon pendant 40 ans, qu'on a forcément la meilleure manière de travailler... Savez-vous qu'au-delà des avantages fonctionnels et organisationnels qu'elle représente, la dématérialisation entraîne aussi un meilleur suivi et une meilleure traçabilité des

**documents ?**

**SUIVEZ LES STAGES SUR LA DEMATERIALISATION ORGANISES PAR LA  
C.M.A ARDENNES EN CONTACTANT NOTRE SERVICE FORMATION :  
[magalie.doucet@cma-ardennes.fr](mailto:magalie.doucet@cma-ardennes.fr) ou **03.24.56.81.81 !****